Renaud Camus poursuivi pour incitation à la haine raciale: un procès mouvementé (MàJ)

06/02/2015 à 4h35

06/02/15

(…) “Vous avez droit au silence”, a bien tenté, pour la forme, la présidente Sophie Portier, en s’adressant à Renaud Camus au début de l’audience. Peine perdue, l’écrivain se lève, une liasse de feuilles à la main. Il sera donc son propre avocat. Et attaque sec d’entrée : “J’ai décidé de faire appel, car j’ai trouvé les motivations du jugement en première instance hallucinantes, stupéfiantes.” Et de marteler son argumentation : “Les juges ont écrit que j’avais présenté les musulmans comme des voyous. C’est faux ! J’ai seulement évoqué des délinquants, en effet souvent d’origine immigrée, qui seraient le bras armé d’une colonisation, dont la France serait victime. Certains quartiers se sont vidés des indigènes français, qui fuient cette délinquance. Mais cela ne signifie en aucun cas que tous les musulmans sont des voyous.”
On assiste alors à l’un de ces dialogues de sourds dont certaines audiences ont le secret.
La présidente : “Mais, ces délinquants, vous dites bien qu’ils sont musulmans, non ?”
Le prévenu : “Je parle de voyous, pas de musulmans ! Certes, nombre d’entre eux viennent d’Afrique. Il me semble que les attentats parisiens de janvier étaient tous le fait d’anciens délinquants passés à l’islamisme et à l’action militaire. D’ailleurs, ce sont bien des forces militaires que le gouvernement a déployées en France pour y répondre.”

L’une des deux autres juges : “Tous les musulmans sont donc des voyous ?”
Le prévenu, comme désespéré : “Je crois que nous ne nous comprenons pas du tout…”

Renaud Camus explose

C’est peu de le dire. Pour s’expliquer, Renaud Camus tente alors de lire quelques communiqués du Parti de l’In-nocence, qu’il a fondé en 2002. Mais la présidente l’interrompt : “Revenons plutôt à ce qui nous occupe aujourd’hui, votre allocution de 2010…” Alors, phénomène assez rare dans une enceinte de justice, l’écrivain explose, hausse le ton, pose ses feuilles devant lui. On croit l’espace d’un instant qu’il va quitter la salle d’audience et son propre procès. Mais il reste et s’asseoit.
Place à Me Pierre Mairat, l’avocat du MRAP, qui déroule paisiblement sa plaidoirie. Oui, Renaud Camus appelle à la haine contre les musulmans, oui, Renaud Camus soutient le mouvement extrémiste allemand Pegida, oui, Renaud Camus racialise, oui Renaud Camus a appelé à voter Marine Le Pen. Et de faire allusion, lui aussi, aux récents attentats, mais en retournant l’argument : “Je pense même que ce sont les propos discriminatoires comme ceux de Renaud Camus qui créent de l’injustice et font pousser des mauvaises herbes comme les frères Kouachi ou Amedy Coulibaly.”
L’avocate générale, qui représente l’Etat, ne dira pas autre chose et demande la confirmation de la condamnation en première instance.
Un peu résigné, Renaud Camus reprend la parole une dernière fois : “L’écrivain, c’est celui qui doit dire ce qui ne peut être dit par la société. Alors, oui, je pense que nous sommes victimes d’une colonisation et que nous devons lutter politiquement contre elle. Nous sommes en février 2015 en France et, après ce que nous venons de connaître, c’est moi qui suis poursuivi pour incitation à la violence ?!” Avant de conclure, fataliste : “Je sais bien que je vais être condamné…” Et à observer à cet instant-là le visage des trois

magistrats, c'est bien, en effet, l'impression que chacun a dans la salle. Réponse le 19 mars, date à laquelle la Cour rendra sa décision.
(..) L'Express

04/02/15

[Article de Renaud Camus – extraits choisis]



« Mon procès devant la 7e chambre de la cour d'appel de Paris, pour le discours « *La nocence, instrument du Grand Remplacement* », aura lieu le 5 février à 13 h 30. Les gens s'étonnent que je n'aie pas d'avocat. Mais ma défense n'est pas du tout ma préoccupation centrale.
(…) À l'échelle de l'histoire, que je sois condamné ou pas n'a aucune espèce d'importance. La question est de savoir si ce que j'ai dit était ou non la vérité. Bien entendu, on peut se tromper sur la vérité. Mais comment la mettre à l'épreuve, si son expression est interdite ?
Y a-t-il ou non Grand Remplacement ?
Y a-t-il ou non, sur des portions croissantes du territoire national, changement de peuple et, par voie de conséquence inévitable, de civilisation ?
Ces changements sont-ils souhaitables ?
Ces changements sont-ils souhaités par le peuple indigène ?
L'immigration de masse a-t-elle son agrément ? La question ne lui a jamais été posée et tout est fait pour qu'elle ne le soit jamais.

> *Cette tragédie, la mise à mort d'une des plus hautes et des plus douces, des plus aimables civilisations que la terre ait portées, est perpétrée dans le silence de la répression, et tout est fait pour que ce crime soit maquillé en suicide, la*

> *victime étant plongée dans l'hébétude, comme une vieille femme dont des vautours se disputeraient l'héritage.*

Je vois par la presse, autant dire dans un miroir embué du souffle de la mort, où tout est approximatif et vague, distordu comme un bâton plongé dans un marais un jour de brouillard, que Mme Marion Maréchal-Le Pen *« avalise la théorie du Grand Remplacement de l'écrivain d'extrême droite Renaud Camus, tout en prenant ses distances avec ses aspects racialistes et complotistes ».*
Mais évidemment, combien de fois faut-il le répéter, le Grand Remplacement n'est pas une théorie. Il se présente en termes de civilisation, il n'y est nulle part question de complot.
Ce qui me vaut le beau qualificatif [d'extrême droite], c'est de hurler que notre pays est confronté à la crise la plus grave de son histoire : la substitution ethnique et civilisationnelle.
Tout lire : Bd Voltaire

Relire du même auteur : La France, victime de mariage forcé